

Marchés

Prestations
artistiques

Appel à projets artistiques

Projet « mémoire »

Cahier des Charges

L'Histoire et les histoires de Bitola-Champbeauvert

1/ Contexte

La Ville d'Épinal et ses partenaires vont mener un Nouveau Projet de Renouvellement Urbain sur le quartier de Bitola-Champbeauvert, situé au sud de la Ville, entre Moselle et forêt.

Il est souhaité qu'un travail autour de la mémoire du quartier accompagne le démarrage de ces transformations. Cette initiative fait suite à la tenue d'ateliers de concertation ayant permis aux habitants de faire des propositions d'aménagement sur la base du plan du quartier et de visites sur site. Ceux-ci ont souhaité que la dynamique habitante initiée dans ce cadre se poursuive dans le temps.

2/ L'appel à projet

2.1/ L'Objectif :

Partager l'histoire du quartier à travers les âges mais également à travers les histoires des habitants qui y ont vécu, qui y vivent et qui vont être impactés par le projet.

Du passé industriel avec l'arrivée des grandes industries au projet de renouvellement urbain qui démarre ; l'histoire de ce quartier est riche et multiple. Il s'agira de faire émerger l'histoire par le biais d'un travail d'archives et d'entretien avec les acteurs de cette histoire : industriels, élus, habitants, etc.

Les histoires des personnes qui y ont travaillé, habité, qui y sont restées, qui doivent le quitter, sont également nombreuses et constitutives de l'histoire de ce quartier. Echanger avec les habitants, partir de leurs récits, de leurs images, de leurs désirs, de leurs appartements sera également un des volets de ce projet.

Il s'inscrit dans une démarche de travail à laquelle seront également associées les écoles du quartier et l'Ecole Supérieure des Arts de Lorraine. Ainsi, différents projets sont menés autour de cette thématique. Il s'agira de tisser des liens entre eux afin d'organiser une cohérence entre les différentes initiatives afin de permettre la création d'une restitution commune au printemps-été 2020 lors d'un évènement festif dans le quartier (envisagé au mois de juin à préciser). Des réunions de travail seront à mobiliser pour permettre ce travail en commun.

Cet appel à projet consiste à mobiliser les personnes intéressées pour porter ce travail de mémoire sur ce quartier : amateur, professionnel, artiste individuel ou collectif.

Les outils/médias qui pourront être mobilisés sont multiples :

- Image (photographies, dessins, vidéos, archives, arts plastiques, ...)
- Narration (texte, interviews, archives, théâtres, ...)
- Arts vivants

2.2/ Les indispensables du projet présenté:

Les indispensables de la réponse des candidats sont les suivants :

- Partir des habitants et faire avec eux
- Mobiliser et investiguer les archives liées au quartier afin de balayer l'Histoire du site
- Faire le lien entre les différents projets menés sur le quartier et particulièrement les initiatives liées à la mémoire
- Produire un support final permettant de restituer le travail réalisé, socle d'un évènement festif au sein du quartier pour le printemps - été 2020 (juin).
- Organiser une pérennité du support final si celui-ci est amené à être éphémère.

2.3/ Les échéances prévisionnelles:

- Mai 2019: démarrage du projet
- Juin 2020 : restitution des projets mémoire dans le quartier lors d'un évènement festif

2.4/ L'enveloppe allouée au(x) projet(s) retenu(s)

Plusieurs projets portés par des artistes différents pourront être retenus dans une limite de prestation de 15 000 € TTC pour l'ensemble. Ainsi une collaboration entre différents artistes pourra être proposée par le Jury chargé de retenir les projets artistiques.

2.5/ Les engagements du/des candidat(s) retenu(s)

Ce projet étant à construire avec les habitants du quartier, il est attendu du candidat une présence sur le quartier importante permettant la mobilisation d'un public diversifié pour construire avec lui le projet mémoire.

Des réunions de travail seront organisées également avec la Ville d'Epinal, Epinal Habitat et les partenaires de ce projet afin de consolider les idées et de leur permettre de s'intégrer dans les dynamiques mises en œuvre sur le quartier. Des réunions de présentation du projet et de son avancement aux élus seront également à prévoir (3 réunions).

3/ La sélection des projets

3.1/ Un jury de sélection mixte

Un jury, constitué d'habitants, d'élus et de partenaires, choisira le ou les projets qui seront retenus et réalisés. Une pré-sélection sera réalisée permettant de retenir des artistes qui seront invités à présenter leur projet devant le jury.

Aucun projet non présenté par le candidat ne sera retenu.

Cette sélection est envisagée au mois d'avril pour un démarrage du projet en mai 2019.

3.2/ La réponse des candidats

La réponse des candidats devra intégrer :

- Une présentation de la démarche artistique réalisée sous forme de note d'intention permettant d'appréhender le projet proposé ;
- Un détail des différentes étapes de la méthodologie notamment sur le volet collaboratif, lien aux habitants
- Un rétroplanning prévisionnel
- Un budget prévisionnel (matériel, charge personnel si artiste professionnel, autres frais – à préciser).
- Un CV et/ou des références éventuelles de projets artistiques – non obligatoire.

3.3/ Les Critères d'attribution

- Artistique : 60%
- Financier : 40%

4/ retour des projets

La date de retour des projets est fixée au 15 mai à 17h.

Tout projet déposé après cette date ne pourra être retenu

Les projets sont à remettre en version informatique sur l'adresse npru@epinal.fr et en version papier à l'attention de M. Le Maire, service Habitat et Renouvellement Urbain, 9 rue du Général Leclerc, BP 25, 88026 EPINAL Cedex.

5/ Pour tous renseignements

Maya CAZIN, responsable Service Habitat et Renouvellement Urbain, 03 29 68 51 58,
maya.cazin@epinal.fr